

A

COMME :



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.

Abonnement annuel : 10 Euros / Compte Fortis :BE17 2710 1307 4521

Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.

Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : info@arbaletrier.be

N° 115 Avril 2017

Editorial

Mot du président :

A comme ... activités

C'est avec beaucoup de plaisir que je peux rédiger un édito plus que positif à l'issue de ce week-end qui regorgeait d'activités. Même si la charge de travail ne fut pas négligeable, l'engagement de tous les membres présents nous a permis de passer un week-end formidable.

L'après-midi porte-ouverte nous a donné l'occasion de nouer des contacts avec des visiteurs visiblement intéressés dont certains sont revenus le lendemain. Nous avons été félicités par les personnes présentes à la messe pour le sérieux et la tenue de notre cérémonie au cours de laquelle nos deux jeunes Maximilien et Nathan ont prêté serment. Le vin d'honneur a permis au président de l'URA de remettre les prix aux Roys et Princes de l'année. Notre banquet annuel dans un nouveau restaurant a été animé par la bonne humeur communicative du père Jean-Claude notre nouvel aumônier. Notre groupe a fait, comme chaque année très forte impression pendant la procession. Enfin, pas loin de 80 personnes ont eu l'occasion de s'initier au tir durant l'après-midi. A nouveau, les marques d'intérêt sont nombreuses et plusieurs personnes ont promis de venir nous voir un jeudi. L'exposition d'armes sur notre stand a également suscité de très nombreuses questions et a permis d'attiser l'intérêt des passants pour le tir à l'arbalète.

Enfin je tiens à souligner le fait que plusieurs membres sont restés jusqu'au bout afin de nous aider à ramener au local la grosse quantité de matériel déplacé.

Je tiens donc à féliciter et remercier tous les membres qui ont fait de ce week-end « rouge » de notre calendrier une grande réussite. Je vous donne rendez-vous pour nos prochaines activités. Encore bravo et merci à tous.

Bernard.



Le Serment de Saint Georges à Grez-Doiceau

Et la Chevauchée du mois d'avril

- **Les Serments**

A partir du XI^e siècle, il se forma dans les communes belges des associations locales, souvent des corporations ouvrières, organisées en congrégations religieuses et militaires. Chacune était placée sous la protection d'un saint qu'elle honorait particulièrement ; de là les noms d'archers de St Sébastien et d'arbalétriers de St Georges qui se rencontraient dans presque toutes les villes. Chaque confrérie entretenait à ses frais une chapelle ou un autel et assistait en corps aux funérailles de ses membres ; le règlement punissait avec sévérité toute infraction aux bonnes mœurs ; en cas de nécessité ou de maladie, les confrères étaient assistés par la caisse de secours. Les membres des confréries s'exerçaient au maniement des armes et formaient au besoin d'excellentes milices.

Les corporations communales les plus caractéristiques qui se formèrent au moyen-âge sont les corporations militaires connues sous le nom de Serments ou de *schutter gilden*, « gildes de tireurs ».

Les plus anciens Serments bien connus sont ceux d'arbalétriers, dont on constate l'existence dans quelques villes dès le XIII^e siècle. Les Serments d'archers apparaissent et ne tardent pas à se multiplier au XIV^e siècle, sans doute au contact des Anglais qui faisaient un si excellent usage de l'arc à la main.

A la fin du XIV^e siècle, par là même que la plupart des villes ont une artillerie communale, se constituent, çà et là, des Serments de canonniers ; plus tard, se créent des Serments de hallebardiers, d'escrimeurs et beaucoup de compagnie d'archers et d'arbalétriers se transforment en compagnies d'arquebusiers.

Les Serments se convoquaient périodiquement à de grandes fêtes, fêtes qui étaient de véritables tournois pour la moyenne bourgeoisie.

Tout serment était une personne morale créée ou reconnue par une charte organique émanée du prince ou du magistrat (autorité communale), charte fixant à la fois ses droits et des devoirs et réglementant sa vie propre parfois avec une véritable minutie. Partout les membres des Serments étaient soumis à des règlements sévères, obligés de se pourvoir d'un armement régulier, astreints à se livrer à des exercices périodiques de tir, et sujets à des fréquentes inspections. Ils jouissaient de privilèges importants dans la commune et parfois au dehors. En revanche, ils étaient à la disposition absolue du magistrat pour garder la maison commune ou l'hôtel de ville, maintenir l'ordre dans la cité, exécuter les mesures qui, dans ou hors les murailles, nécessitaient un déploiement de forces.

Les Serments étaient gouvernés par des Doyens et des Jurés, élus par les confrères ou désignés par le magistrat et souvent chacun d'eux avait pour chef militaire suprême un Connétable pris parmi les principaux grands bourgeois de la localité. Partout ils étaient sous l'invocation d'un saint, St Georges, St Sébastien, St Etienne, St Antoine, etc. ; ils avaient leur chambre, leurs insignes, leurs biens, leur services religieux périodiques.

• Le Serment de Grez

Les archives communales de Grez contiennent fort peu de renseignements relatifs au Serment de saint Georges, mais il est probable que les grandes bases de son organisation ne différaient guère de celles que nous venons d'indiquer et qui se rencontraient dans la plupart des confréries militaires.

Primitivement, cette société était une gilde à l'arc portant la dénomination de « Grand Serment de Saint Georges ». Les exercices de tir se pratiquaient d'abord sur la grand place, où, naturellement, se dressait la perche ; plus tard, ils eurent lieu au *Centri* .

On s'est demandé si la perche ne fut pas aussi plantée (*stampée* , en wallon) au lieu dit *Stampia* ; il est possible que cette analogie de mots soit fortuite et il serait en tout cas hasardeux d'en tirer une déduction. Quoi qu'il en soit, ces réunions ou fêtes étaient fort goûtées du peuple ; chaque membre s'y rendait avec sa famille ; une foule nombreuse assistait aux joutes et applaudissait les tireurs victorieux.

En 1551, le Serment de Grez assista avec plusieurs autres sociétés importantes et notamment avec le Serment de Braine-l'Alleud, à une assemblée tenue à Louvain dans le but de réviser les statuts du *landjuweel* ou tir pour le joyau du pays en Brabant.

Le Grand Serment de Saint Georges possédait un drapeau, une lance et un tambour, sur lesquels les membres prêtaient le serment réglementaire.

Comme toutes les sociétés similaires, la Gilde de Saint Georges perdit, probablement au siècle dernier, son caractère religieux et militaire et ne fut plus qu'une société d'agrément ; sous cette forme, elle déchet rapidement et cessa d'exister vers 1828 ; peut-être fut-elle dissoute en même temps que d'autres associations locales, par arrêté du roi Guillaume Ier, qui voyait partout des foyers révolutionnaires.

Plus tard, quelques notables reconstituèrent la compagnie, sur d'autres bases évidemment, son organisation primitive ne pouvait plus s'adapter à la situation politique ni aux mœurs de l'époque. On sait notamment que les membres ne s'occupèrent plus de tir, qu'ils offraient un carrousel, de temps à autre, quand les ressources le permettaient, qu'ils étaient obligés, sous peine d'amende, d'assister aux funérailles des confrères et à la messe de Saint Georges, qu'ils faisaient célébrer une messe à l'intention des sociétaires défunts et qu'ils conservèrent l'antique coutume de planter un mai au président et au curé. La société ainsi reconstituée s'appela dès lors « *Société de Saint Georges* »

• Saint – Georges

Saint Georges est le patron de la paroisse de Grez, comme il le fut du Grand Serment ; le sceau de la franchise offrait l'image d'un cavalier (Saint Georges) armé de la lance et du bouclier avec une légende dans laquelle on n'a pu distinguer que les indications *scab...*(scabinus, échevins) et *Georgil*.

Saint Georges fut-il d'abord le patron de la paroisse, celui de la franchise ou celui du Serment ? Question difficile à résoudre...

Le patronage du Serment s'explique cependant assez par la légende de Saint Georges qui fut soldat sous Dioclétien, et qu'on représente à cheval, transperçant de sa lance un dragon. Au surplus, en Belgique, « partout les arbalétriers reconnaissent Saint Georges pour protecteur ; même si, en quelques villes, les Serments de l'arbalète vénèrent particulièrement la mère du Christ, ou quelque autre saint, Saint Georges est toujours associé au culte qu'on leur rend et sa fête est célébrée aussi solennellement que celle du patron dont le Serment porte le nom ».

Saint Georges a une statue portative en bois dans l'église de Grez ; il est représenté à cheval, en habit militaire, perçant de sa lance redoutable un dragon terrassé.

La monture était d'abord un fougueux étalon, mais l'ancien curé Dubois, mû par un étrange scrupule, lui fit subir une ablation humiliante, qui, actuellement, pourrait laisser douter du sexe de l'infortunée bête.

A Grez, le saint est évoqué pour préserver les chevaux de toute maladie et particulièrement pour que les juments aient une bonne parturition. Il n'en est plus de même partout où Saint Georges est honoré.

• La chevauchée

De temps immémorial, il existe dans la commune de Grez une procession d'hommes à cheval, à la Saint Georges, fête fixée au 23 avril ; si cette date ne tombe pas un dimanche, la solennité est remise au dimanche suivant.

L'origine de cette cavalcade se perd dans la nuit des temps.

Voici comment elle se pratique.

La Société de Saint Georges, qui l'organise, y invite chaque année par voie d'affiches les amateurs de la commune et des villages voisins ; aucune condition n'est exigée pour être admis.

Le jour de la solennité les cavaliers viennent se ranger à la file sur les trottoirs de rue de la Barre pour assister au passage du cortège religieux. Le commandant porte comme insigne un bâton orné d'un nœud de ruban ; ses fonctions consistent à maintenir l'ordre dans le défilé et à crier : « Chapeau bas ! » au moment où l'officiant donne la bénédiction ; chaque sociétaire arbore au bras un nœud ou cocarde ; le drapeau flotte en tête de la cavalcade tandis que la bannière se déploie dans le cortège religieux. Celui-ci passe entre les deux rangées de chevaux pour continuer son parcours dans les rues du village. Immédiatement après, la cavalerie s'ébranle, le commandant en tête, et au trot ou au galop fait ce qu'on appelle « le grand tour » ; elle sort de l'agglomération et suit l'itinéraire traditionnel dans les campagnes sans cependant s'écarter des chemins, comme cela se pratique à Saint Sauveur, commune de Haekendover, près de Tirlemont, où il est admis que le passage dans les cultures, qui fait, à cette saison, le même effet qu'un roulage, ne peut nuire aux récoltes.

Les cavaliers, à leur retour, reviennent au même endroit (rue de la Barre) pour recevoir la bénédiction donnée par le prêtre, du haut d'un reposoir ; après quoi la chevauchée recommence et décrit trois fois le tour de l'église (le petit tour) par les rues avoisinantes.

Anciennement, la promenade religieuse se faisait aussi dans les campagnes et la bénédiction se donnait au Champ de la Vigne. Tous les chevaux de la commune sans exception prenaient part à la course ; si, par extraordinaire, des chevaux n'étaient pas requis, leurs propriétaires recherchaient des cavaliers complaisants qu'ils équipaient eux-mêmes. On raconte, à ce propos, qu'un fermier ayant refusé de prêter une jument pour la circonstance, l'animal mit bas un poulain portant la tête sur le côté, attitude donnée par le sculpteur au cheval de la statue de Saint Georges. Deux cents chevaux, autrefois, « allaient le tour », grâce à l'usage,

aujourd'hui abandonné, d'accorder des primes aux plus éloignés ; de nos jours, il est rare qu'il y en ait une centaine.

C'est une croyance populaire qu'il ne peut jamais arriver de malheur ou d'accident fâcheux dans cette chevauchée, malgré la presse et l'encombrement, malgré la maladresse de certains cavaliers improvisés et l'effarement des chevaux de trait, auxquels on fait exécuter des mouvements et prendre des allures absolument extraordinaires pour eux. Et de fait, on n'a jamais eu à regretter la moindre mésaventure en cette circonstance.

Et maintenant quel est le sens de la course ? Dans l'esprit du peuple, c'était l'hommage rendu à Saint Georges, hommage accompagné d'une invocation afin d'obtenir sa protection pour les chevaux, comme il est dit plus haut ; aujourd'hui on n'y attache plus aucune intention pieuse, c'est un simple divertissement.

Extraits d'un article paru dans la revue Wallonia consacré à la tradition locale.

De Monsieur Schepers Instituteur en chef, Braine –l'Alleud. Edité dans le périodique « Le Folklore Brabançon »

A comme... ART

Restons sur nos bonnes terres de Belgique pour découvrir une nouvelle mascotte automobile représentant St Georges et le dragon. Cette figure de proue trônait sur le radiateur des automobiles Miesse construites dans les années 20 à Bruxelles.

Retour il y a presque 100 ans, Jules Miesse, contremaître dans l'atelier d'emboutissage de la SA Cartoucherie Belge, quitta celle-ci pour fonder en 1894 un atelier de mécanique générale à Bruxelles, rue des Goujons n° 30 à Bruxelles-Midi (Anderlecht). C'est en 1894 que Jules MIESSE installe à Bruxelles un atelier de mécanique générale. Convaincu de l'avenir de la propulsion à vapeur, il s'intéresse rapidement à la construction automobile et présente en 1896 un prototype de voiture automobile à vapeur appelée « TORPILLE » qui remportera peu après à DIEGEM la course du kilomètre lancé, se classant devant différents modèles étrangers.

La production de série débutera en 1900 et les premières MIESSE étaient équipées de moteurs à trois cylindres à vapeur de 6 et 10 cv, la chaudière placée à l'avant étant couverte d'un simple capot. Elles seront produites jusqu'en 1906. Très appréciées en Angleterre où avait été constitué en 1902 à Londres la société

«MIESSE STEAM MOTOR SYNDICATE LIMITED», MIESSE concède en 1903 à la société anglaise TURNER de Wolverhampton la licence de construction de ce véhicule à vapeur qui sera produit, outre-manche, jusqu'en 1913 sous le nom de « TURNER-MIESSE ».

Cependant MIESSE, impressionné par le développement rapide du moteur à pétrole procédait parallèlement à partir de 1900 à des recherches en vue de la mise au point d'un nouveau 4 cylindres à essence. En janvier 1904, MIESSE expose au Salon de Bruxelles un châssis équipé d'une mécanique à très fort couple, sans boîte de vitesses conçu par Robert GOLDSCHMIDT mais qu'il renoncera à produire, sa commercialisation étant tentée ensuite, mais sans succès, en 1904 et 1905 sous le nom de « Direct » par la S.A. de Construction Mécanique et d'Automobiles (ex Dechamps/Baudouin) à Bruxelles. MIESSE réalise encore la construction de camions à vapeur destinés à l'Etat Indépendant du Congo puis abandonne définitivement en 1906 la propulsion à vapeur dont il fut, au départ, un ardent défenseur.



hauteur +/-18cm

A partir de 1907 la production des Ets. Jules MIESSE est exclusivement orientée vers les véhicules à pétrole: un 4 cyl. de 24 cv (100 x 120) à soupapes latérales et transmission par cardan et un 6 cyl. de 60 cv aux mêmes cotes puis en 1908 une nouvelle « type D » à moteur 4 cyl. monobloc de 30 cv disposant d'un vilebrequin à cinq paliers dont la robustesse fera le succès et sera utilisé comme taxi tant à Bruxelles que dans d'autres villes du pays.

A partir de 1910 MIESSE entame la construction de camions légers, marquant ainsi le début de ce qui deviendra plus tard l'essentiel de son activité. En 1912, il construit un nouveau moteur sans soupape, inspiré du système KNIGHT et l'année suivante le radiateur plat des MIESSE est remplacé par un radiateur plus profilé. Se distinguant par une recherche technique d'avant-garde, surtout en matière de système de distribution moteur, MIESSE aborde en 1914 la conception d'un nouveau 4 cyl. monobloc à culasse détachable disposant d'un arbre à came en tête, moteur qu'il mettra au point durant la période du premier conflit mondial.

Après la « grande guerre », MIESSE s'oriente résolument vers la construction de poids lourds (camions, tracteurs et autobus), se situant une fois encore à l'avant-garde technique (camions équipés d'un moteur à arbre à came en tête, boîte cinq vitesses – dont une 5ème surmultipliée – formant bloc avec le moteur et transmission à vis sans fin type DAIMLER-LANCHESTER).

Quelques voitures de tourisme à moteur 4 et 8 cyl. seront encore produites de 1920 à 1927. La 4 cyl. (type H) de 1944 cc à course longue, appelée 13/15 HP, dotée d'une boîte de vitesses à 3 rapports, d'un embrayage à disques multiples à sec et de freins sur les quatre roues, connaîtra un certain succès.

Quant au magnifique 8 cyl. en ligne (type J) de 4 litres apparu à la même époque, et qui résultait du jumelage de deux groupes type 13/15 HP, il ne sera fabriqué qu'en peu d'exemplaires. Certaines de ces voitures participeront à des épreuves sportives.

Ainsi au Grand Prix de Belgique de 1922 couru sur 600 kms, une MIESSE conduite par Edmond MIESSE, fils du fondateur de la marque, s'illustrera par la régularité de son comportement. Ce modèle spécialement préparé pour la course (moteur 2 litres et freins surdimensionnés) participera ensuite à l'épreuve du kilomètre lancé à OOSTMALLE.

En 1926/1927 MIESSE abandonne définitivement le secteur de la production des voitures automobiles pour se consacrer à la production de véhicules industriels, activité qui se poursuivra jusqu'en 1972. C'est dans l'optique du développement de son activité dans le domaine des poids lourds que la firme MIESSE rachète en 1926 la soc. des Usines BOLLINCKX qui disposait à BUIZINGEN de halls d'une superficie de 40.000 m² et devient ainsi la société « Automobiles MIESSE et Usines BOLLINCKX » qui se tournera à partir de 1932 vers la construction de moteurs diesel sous licence GARNE R.

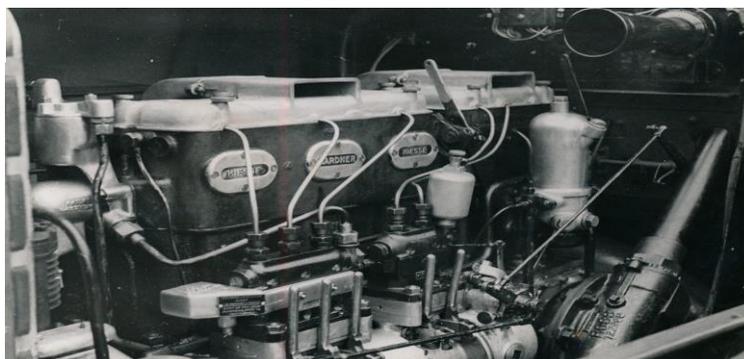


Badge de calandre

La firme s'occupera encore du montage sous licence de voitures TATRA en 1935, de voitures NASH à partir de 1946 puis de voitures MAÏCO en 1956. Lorsqu'en 1955 Edmond MIESSE décède prématurément, Jules MIESSE reprend encore la direction de l'entreprise qui à son décès reviendra à ses petites filles Yvonne et Renée qui lui succédèrent à la tête de la firme. La longévité exceptionnelle de l'entreprise, en tant que constructeur belge, aura tenu à l'orientation de sa production vers des châssis gros porteurs qui sortiront régulièrement de ses usines jusqu'en 1972, époque où le dernier véhicule – un autobus – quitte les chaînes de montage. L'activité industrielle de la société prendra définitivement fin le 12 juillet 1974.

P. Godin

documentation Royal Veteran Car Club Belgium



Moteur Miesse à l'huile d'olive d'arachide

Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



CHAMPIONNAT 2017 DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 2 concours, les 5 meilleurs comptent

6 M

HONNEUR

2. Ph LANDRIEU	194
(97-97)	
2. Joël DEVROYE	194
(95-99)	
5. M. LANDRIEU	98
(98-0)	
6. A. DEBRUYNE	94
(0-94)	

CAT.A

4. Ph.KAISE	187
(96-91)	
8. P. DESSART	94
(94-0)	
12 J. NOE	91
(91-)	

CAT.B

1 P. DERCY	186
(93-93)	
1 B NOE	186
(92-94)	
3. Ph Godin	184
(91-93)	
5. C. DEVROYE	182
(93-89)	
7 E.VAN BOGAERT	178
(85-93)	
11. M .KAISE	172
(95-87)	
18 A .NOE	88
(88-0)	
19. E. VITARELLA	87
(87-0)	

20. JC. WARZEE	84
(84-0)	
22 D. BOGAERTS	80
(80-0)	
23 A.HAENTJES	71
(71-0)	

EQUIPES

1. GREZ I	3 pts
[1(480) 2(477)]	
2. SABLON I	3 pts
[2(471) 1(483)]	
3. VROLIJKE I	6pts
[3(453) 3(346)]	

II

1. GREZ II	3 pts
[1(369) 2(366)]	
2. SABLON II	3pts
[2(359) 1(370)]	
3. VROLIJKE II	6 pts
[3(163) 3(0)]	

10 M

HONNEUR

1. J. DEVROYE	195
(99-96)	
3. Ph. GODIN	188
(95-93)	
4. Ph. LANDRIEU	187
(93-94)	
5 A. DEBRUYNE	98
(0-98)	
6. P. DESSART	94
(94-0)	

CAT.A

3. B. NOE	181
(92-89)	
4 .Ph KAISE	180
(94-86)	
6 . P. DERCY	178
(89-89)	
8 . E.VAN BOGAERT	177
(89-88)	
12 . M. LANDRIEU	97
(97-0)	

CAT.B

4. C DEVROYE	172
(85-87)	
7 M. KAISE	160
(77-83)	

EQUIPES

I

1.GREZ I	2pts
[1(479) 1(470)]	
2. SABLON I	4pts
[2(462) 2(469)]	
3. VROLIJKE I	6 pts
[3(435) 3(255)]	

II

1. GREZ II	3 pts
[1(363) 2(350)]	
2. SABLON II	3 pts
[2(351)1(354)]	
3. VROLIJKE II	6pts
[3(159) 3(76)]	

10 M D

1. Ph. LANDRIEU	192
(96-96)	

**CHAMPIONNAT 2017
DE
BELGIQUE**

Classement après 2 concours, les 4 meilleurs comptent.

6 M

HONNEUR

6. J. DEVROYE	194
(95-99-)	
10 M .LANDRIEU	96
(96- 0-)	

CAT.HOMMES

1 Ph.GODIN	195
(97-98-)	
10 Ph. KAISE	187
(91-96-)	
14 Ph LANDRIEU	185
(93-92-)	
15 E. VAN BOGAERT	184
(91-93-)	
20 B. NOE	179
(91-88-)	
28 P. DESSART	94
(94-0-)	

CAT.DAMES

6. C. DEVROYE	177
(89-88-)	
9 A. NOE	93
(93-0-)	

CAT.Jeunes

4. M. KAISE	172
(87- 85-)	

CAT.SENIORS

20 A. DEBRUYNE	94
(94-0 -)	

EQUIPES

1. Help U Zelve Leuven	
Pts. 777 bar 79	
2 St Georges Grez-Doiceau	
Pts. 768 bar.76	

3. Notre Dame du Sablon	
Pts 765 bar. 76	
4. Willem Tell Eksel	
Pts.762 bar. 77	
5. GRS St-Georges Bruxelles	
Pts. 753 bar 73	
6. Cie. Notre Dame Dinant	
Pts. 752 bar. 73	
7.St Sebastien Ciney	
Pts. 751 bar. 77	
8. Le Serment d'ENGHIEN	
Pts. 743 bar. 73	
9. C.R.A.A. Visé	
pts. 742 bar. 72	
10. VERENIGDE VRINDEN MEER	
Pts. 723 bar 72	

10M

HONNEUR

1..J. DEVROYE	195
(100-95-)	
4. Ph. LANDRIEU	191
(95-96-)	
8. Ph GODIN	178
(87-91-)	
10. M.LANDRIEU	92
(92-0-)	

CAT.HOMMES

4. Ph. KAISE	182
(93-89-)	
13 E.VAN BOGAERT	169
(84- 85-)	
17. B. NOE	165
(90-75-)	
20. P. DESSART	95
(95-0-)	

CAT.DAMES

2. C. DEVROYE	175
(86-89-)	

CAT.Jeunes

3. M. KAISE	161
(81- 80-)	

CAT.SENIORS

13 A. DEBRUYNE	92
(92 -0 -)	

EQUIPES

1. St.-Georges Grez-Doiceau	
Pts. 754 bar. 76	
2. Help u Zelve Leuven	
Pts. 747 bar. 74	
3 GRS Saint-Georges Bruxelles	
Pts. 736 bar.72	
4. Willem Tell Eksel	
Pts. 730 bar. 71	
5. AGS Notre-Dame au Sablon	
Pts. 721 bar. 73	
6 .C.R.A.A Visé	
Pts. 717 bar. 73	
7. Cie. Notre-Dame de Dinant	
pts. 689 bar. 71	
8. Le Serment d' ENGHIEN	
pts. 337 bar. 36	



ROYS ET PRINCES 2017

Tir du Roy à 6M

Ce 11 mars 2017 à 20h10, dix tireurs commencent l'épreuve. Au quatrième tour, il est alors 20h50 Philippe Kaise fait exploser la cartouche et dans ce même tour Eric Van Bogaert qui est le dernier de la liste, fait lui aussi exploser la cartouche à 20h59, les tirs de barrages vont donc déterminer le vainqueur et à ce petit jeu c'est Eric qui s'est montré le plus habile et remporte le titre de Roy, Philippe devant se contenter du titre de Prince.

Tir du Roy à 10M

Après un quart d'heure de pause le tir pour le titre de Roy à 10M reprend. Au 5^{ème} tour Philippe Kaise encore lui, fait exploser la cartouche il est 22h15 mais comme pour le 6 M

dans ce même tour Célia Devroye fait elle aussi exposer la cartouche et rejoint Philippe pour l'attribution du titre à 10H24.

Comme pour le 6M c'est donc les barrages qui vont décider des places.

Encore une fois à ce petit jeu qui n'a vraiment pas été à la faveur de l'ami Philippe, c'est Célia qui décroche le titre de Roy 10M Philippe cumule donc les titres de Prince à 6 et 10M.

Tir du Roy à 20M

Ce 01 avril à 14h00, six tireurs sont présents dans le jardin de l'académie de musique pour prétendre aux titres de Roy et Prince à 20M plus 2 sympathisants venus soutenir les tireurs.

Les conditions atmosphériques nous sont favorables et le tir commence.

Après le tour d'essais, le Roy 2016 en la personne de Bernard Noé entame le 1er tour et réalise d'emblée un plein centre.....

Le 2^{ème} tireur de ce tour n'est autre que Joël Devroye qui dans la même lancée que Bernard réalise lui aussi un plein centre....

Les autres tireurs de la série ne pouvant atteindre ce degré de compétences, c'est donc sur base du barrage de nos deux lauréats que le titre va se jouer

Et comme souvent dans ce genre de situation, c'est Joël Devroye qui décroche le titre de Roy 20 M, Bernard pouvant se consoler avec un très beau titre de Prince
Bravo à tous

En résumé

Roys

6M Eric Van Bogaert
10M Célia Devroye
20M Joël Devroye

Princes

6M Philippe Kaise
10 M Philippe Kaise
20M Bernard Noé

André

Activités Futures

5 et 6 mai à Vrolijkje

Tir Fédéral FBB n° 3

18 mai

CTW Wavre

20 et 21 Mai à Dinant

Championnat de Belgique

25 mai

Messe au Sablon

27 mai

Messe SG (15H)

01 Juin

Tir anniversaire de Mai

3 et 4 juin à Eksel

Championnat de Belgique

07 Juin

TVCOM (Réunion 18H)

9 et 10 juin à Vrolijkje

Tir Fédéral FBB n°4

24 et 25 juin à Ciney

Championnat de Belgique

29 Juin

Tir anniversaire

27 Juillet

Tir anniversaire

29 Juillet

Tir Grand place de Bruxelles

Prestation de serment de cette année 2017

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année en notre Gilde 2 nouveaux membres.

Maximilien Kaise et Nathan Noé, fils de 2 de nos membres et parrainés respectivement par Célia et Guido pour Maximilien et Célia et Eric pour Nathan

C'est après une longue période assidue aux différentes activités du club qu'ils ont décidé de passer à l'étape suivante dans leur parcours d'intégration auprès de notre club.

Les voilà maintenant davantage encore dans cette grande famille.

Bienvenue à eux et je pense pouvoir parler au nom de tous pour les féliciter pour leur engagement.

André

Tirs anniversaires 2017

Janvier

Joël Devroye

Célia Devroye

André De Bruyne

Février

Joël Devroye

Bernard Noé

Eric Van Bogaert

Mars

Anne Noé

Eric Van Bogaert

Philippe Godin

Activité d'été

Nous prévoyons pour le **dernier dimanche du mois d'août** une visite du musée automobile MAHY de Leuze en Hainaut combinée avec la découverte de l'archéosite d'Aubechies. Ce dernier permet de découvrir des reproductions de l'époque préhistorique et de l'époque romaine avec dégustation de cervoise. Pour vous inscrire, restez attentifs aux e-mails qui seront envoyés prochainement.

Les Roys et Princes 2017



Prestation de serment 2017



Fête à saint Georges 2017
Porte ouverte en notre local



Tirs de démonstration dans la cour de l'école communale



Procession du dimanche matin

